



Population légale de l'Île-de-France 12 174 880 habitants au 1^{er} janvier 2017

Au 1^{er} janvier 2017, l'Île-de-France compte 12 174 880 habitants. En cinq ans, la population a augmenté de 276 000 personnes, soit une hausse annuelle moyenne de 0,5 %, légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine (+ 0,4 %). La croissance démographique francilienne est tirée par l'excédent naturel, la région enregistrant davantage de départs que d'arrivées. La population augmente dans tous les départements, sauf à Paris du fait d'un déficit migratoire accru et d'une moindre natalité. Le dynamisme démographique se poursuit en Seine-Saint-Denis, au nord de l'Essonne et à l'ouest de la Seine-et-Marne.

Christèle Rannou-Heim

Au 1^{er} janvier 2017, l'Île-de-France compte 12 174 880 habitants. Il s'agit de la région française la plus dense et la plus peuplée, avec 19 % de la population de France métropolitaine. Un Francilien sur deux réside dans une commune de plus de 40 000 habitants et huit sur dix dans une commune de plus de 10 000 habitants. Entre 2012 et 2017, la région francilienne gagne en moyenne 55 000 habitants par an et augmente au même rythme (+ 0,5 % par an) qu'entre 2007 et 2012 (*figure 1*). Au niveau national, la hausse de la population ralentit légèrement entre ces deux périodes (+ 0,4 % après + 0,5 %). En Île-de-France, la croissance démographique résulte exclusivement d'un fort excédent des naissances sur les décès. Le solde naturel contribue à faire augmenter la population de 0,9 % en moyenne annuelle. Par contre, le solde migratoire

apparent (différence entre les arrivées et les départs dans la région) est toujours déficitaire : il tire l'évolution de la population à la baisse (- 0,4 % par an).

Une population en baisse à Paris, mais en forte croissance en Seine-Saint-Denis et dans l'Essonne

Entre 2012 et 2017, la population est en hausse dans tous les départements, sauf à Paris. La capitale perd 11 000 habitants chaque année, alors qu'elle en gagnait presque 10 000 entre 2007 et 2012. Cette baisse s'explique essentiellement par le creusement du déficit migratoire apparent qui, entre ces deux périodes, est passé de - 0,3 % à - 1,1 % en moyenne par an. C'est le plus fort déficit migratoire apparent de tous les départements

1 Une population en hausse dans tous les départements, sauf à Paris

	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2012	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2017	Variation annuelle moyenne 2012-2017 (en %)			Variation annuelle moyenne 2007-2012 (en %)		
			Totale	Part due au solde naturel	Part due au solde migratoire	Totale	Part due au solde naturel	Part due au solde migratoire
Paris	2 240 621	2 187 526	-0,5	0,7	-1,1	0,4	0,8	-0,3
Hauts-de-Seine	1 586 434	1 609 306	0,3	0,9	-0,6	0,5	1,0	-0,5
Seine-Saint-Denis	1 538 726	1 623 111	1,1	1,3	-0,2	0,5	1,3	-0,8
Val-de-Marne	1 341 831	1 387 926	0,7	0,9	-0,3	0,6	1,0	-0,4
Petite couronne	4 466 991	4 620 343	0,7	1,1	-0,4	0,5	1,1	-0,6
Seine-et-Marne	1 353 946	1 403 997	0,7	0,8	0,0	1,0	0,9	0,1
Yvelines	1 412 356	1 438 266	0,4	0,8	-0,4	0,1	0,8	-0,7
Essonne	1 237 507	1 296 130	0,9	0,9	0,0	0,6	0,9	-0,3
Val-d'Oise	1 187 081	1 228 618	0,7	1,0	-0,3	0,5	1,1	-0,6
Grande couronne	5 190 890	5 367 011	0,7	0,9	-0,2	0,5	0,9	-0,4
Île-de-France	11 898 502	12 174 880	0,5	0,9	-0,4	0,5	0,9	-0,4
France métropolitaine	63 375 971	64 639 133	0,4	0,3	0,1	0,5	0,4	0,1

Les taux de variation sont arrondis au plus près de leur valeur réelle. La somme des parts dues aux soldes naturel et migratoire peut être légèrement différente du taux de variation de la population.

Source : Insee, recensements de la population 2007, 2012 et 2017.

français. De surcroît, la natalité diminue, affaiblissant ainsi l'excédent naturel à Paris.

Entre 2012 et 2017, la Seine-Saint-Denis et l'Essonne portent, à elles seules, la moitié de l'accroissement démographique de la région. Entre 2007 et 2012, les départements les plus forts contributeurs au dynamisme démographique francilien étaient la Seine-et-Marne et Paris.

La Seine-Saint-Denis, devenue en 2016 le département francilien le plus peuplé après Paris, progresse toujours (17 000 habitants supplémentaires en moyenne par an) grâce à un excédent naturel très élevé, le plus important de France. En outre, son déficit migratoire apparent s'est très nettement réduit par rapport à la période précédente. Par conséquent, son rythme de croissance a doublé entre les périodes 2007-2012 et 2012-2017, passant de +0,5 % à +1,1 %.

Dans l'Essonne, la croissance démographique s'est raffermie (+0,9 % entre 2012 et 2017 après +0,6 % lors de la période quinquennale précédente). En effet, comme en Seine-et-Marne, les arrivées de nouveaux habitants compensent les départs, contrairement aux autres départements franciliens.

Une croissance démographique ralentie en Seine-et-Marne et dans les Hauts-de-Seine

Dans les Yvelines, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise, la population augmente plus rapidement entre 2012 et 2017 qu'au cours de la période 2007-2012, en raison d'un moindre déficit migratoire apparent. La variation annuelle de population dépasse la moyenne régionale dans les deux derniers départements (+0,7 %).

À l'inverse, la croissance ralentit dans les Hauts-de-Seine entre les deux périodes, sous l'effet cumulé de l'aggravation du déficit migratoire apparent et du fléchissement de l'excédent naturel.

En Seine-et-Marne, le fort dynamisme démographique, observé entre 2007 et 2012, se tempère entre 2012 et 2017 du fait d'une moindre natalité et d'un solde migratoire apparent désormais à l'équilibre.

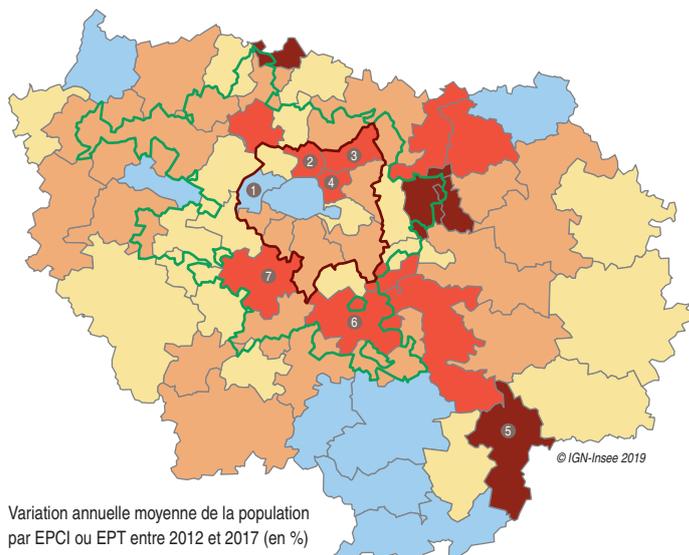
Un dynamisme démographique plus fort dans les intercommunalités à l'est de la métropole du Grand Paris

Les évolutions démographiques à l'échelle des intercommunalités (établissements publics territoriaux - EPT - ou établissements publics de coopération intercommunale - EPCI) permettent de mieux appréhender les disparités territoriales au sein de la région (figure 2).

Entre 2012 et 2017, la population de la métropole du Grand Paris (MGP) s'accroît de 0,3 % en moyenne annuelle, un rythme plus faible que lors de la période précédente (+0,5 %).

La croissance démographique de la MGP est tirée principalement par trois EPT situés en Seine-Saint-Denis : Plaine Commune, Est Ensemble et Paris Terres d'Envol. Dans ces territoires, la population augmente deux fois plus vite que la moyenne régionale, à la faveur d'une population jeune, d'un développement économique et d'importants programmes de construction de logements. À l'opposé, la population diminue à Paris et à Paris Ouest La Défense du fait d'un vieillissement plus marqué de la population et de flux de départs d'habitants, liés en partie à de fortes tensions locales sur le marché du logement.

2 Une croissance démographique soutenue à l'est de la MGP



Variation annuelle moyenne de la population par EPCI ou EPT entre 2012 et 2017 (en %)

-0,5 0 0,5 1 1,5 2,6



- 1 T4 - Paris Ouest La Défense
- 2 T6 - Plaine Commune
- 3 T7 - Paris Terres d'Envol
- 4 T8 - Est Ensemble
- 5 Communauté de communes Pays de Montereau
- 6 Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
- 7 Communauté d'agglomération Paris-Saclay

Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2017.

Pour comprendre

Les populations légales prennent effet au 1^{er} janvier de chaque année. En 2020, elles se réfèrent au 1^{er} janvier 2017 et se substituent à celles publiées l'an dernier. Les données de population au 1^{er} janvier 2017 correspondent aux résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2015 à 2019. Ces données seront officielles dès leur authentification par décret.

Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2012 et 2017 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, qui est négligeable sur cette période.

En dehors de la MGP, entre 2012 et 2017, la croissance démographique est forte dans le nord de l'Essonne, notamment dans les communautés d'agglomération (CA) Paris-Saclay et Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, et à l'ouest de la Seine-et-Marne autour de Marne-la-Vallée. La population croît plus faiblement que la moyenne régionale ou décroît dans les territoires situés aux franges de la région, comme au sud de l'Essonne et des Yvelines, ainsi qu'à l'est de la Seine-et-Marne, à l'exception de la communauté de communes du Pays de Montereau. ■

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent
Rédactrices en chef :
Marie-Odile Liagre et Brigitte Rigot

Crédits photos :
Phovoir
ISSN 2426-1262
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Le recensement de la population, site internet de l'Insee : www.insee.fr/fr/information/2008354.
- Vallès V., « Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses », *Insee Focus* n° 177, décembre 2019.
- Laroche N., « Population légale de l'Île-de-France - 12 117 132 habitants au 1^{er} janvier 2016 », *Insee Flash Île-de-France* n° 36, décembre 2018.

